

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE DU PALAIS DE JUSTICE BINGERVILLE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ADJAME BINGERVILLE-
NANMOUE RESIDENTIEL, Lot 449, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE DU PALAIS DE
JUSTICE BINGERVILLE »

Objet : La société ci-dessus créée a pour objet en tous pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

L'exploitation d'un fonds de commerce d'officine de pharmacie ;

L'achat et la vente de tout produit pharmaceutique, et parapharmaceutique, du matériel médical, de produits vétérinaires, cosmétiques, diététiques et tous autres produits généralement distribués par les officines de pharmacie ;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement ;

Pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes et, en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ADJAME BINGERVILLE-
NANMOUE RESIDENTIEL, Lot 449, Ilot 46

Dirigeant(s) Mme KOCOLA CLAUDE MARIE HELENE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13100 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77583/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

